

Pétition à l'appel des sections syndicales académiques de la région parisienne
SNES-FSU Créteil, SNFOLC Créteil Paris Versailles,
SNETAA-EIL Créteil Paris Versailles, CGT Educ'Action Créteil Paris Versailles,
SNUEP-FSU Créteil, SUD Education Créteil Paris Versailles, CNGA-CFE-CGC,
SNCL-FAEN Créteil Paris Versailles, SNALC-CSEN Créteil Versailles

**Un projet de décret ministériel menace nos obligations de service en
remettant en cause le statut de 1950 !
Retrait de ce projet !**

Un avant projet de décret ministériel a été publié par la presse. Le ministère refuse à ce jour de nous le communiquer. Cet avant projet menace clairement d'aggraver nos obligations de service :

- des services partagés sur plusieurs communes, des compléments de service hors discipline, déjà mis en place pour certains collègues, sont institutionnalisés.
- les enseignants ayant dans leur service 8 heures dans des classes ou **groupes** de moins de 20 élèves auront une majoration d'une heure
- Remise en cause de l'heure de première chaire, des heures de laboratoire, de cabinet d'histoire géographie, de chorale etc
- « incitation » à la bivalence (pour raison de service) ou par des primes (mentions complémentaires)

La réécriture prévue du décret de 50, comme toutes les attaques anti-statutaires, sont une nouvelle dégradation de nos missions et de la qualité de notre enseignement dont les élèves seront les premières victimes.

Nous exigeons :

- la définition des obligations de service en maxima hebdomadaires,
- l'enseignement dans la discipline de recrutement,
- le maintien de la définition et l'attribution actuelles des heures de décharges statutaires (pondérations STS et CPGE, 1ère chaire, laboratoire, cabinet, UNSS, chorale...) en décharge effective de service.
- l'extension de ces décharges statutaires à toutes les catégories de personnel du second degré

Ce projet de décret doit être retiré ; les postes nécessaires doivent être créés !

**Ouverture de négociations sur les revendications :
postes, salaires, conditions d'exercice, baisse du temps de travail.**

ETABLISSEMENT :

NOM	PRÉNOM	SIGNATURE